

Cahier de doléances du Tiers État du Val-du-Roy (Seine-Maritime)

A M. Besuel, lieutenant général au bailliage royal de Neufchâtel, président à l'assemblée du Tiers-Etat.

Nous, élus par les habitants de la petite paroisse de Val-du-Roy pour l'assemblée du Tiers-État à Neufchâtel, avons l'honneur de vous représenter que, n'ayant reçu vos ordres que le 6 de ce mois, nous n'avons pas eu assez de temps pour nous occuper du cahier de doléances que vous nous demandez. Les vœux de la communauté et les nôtres sont de parvenir à un abonnement avec le roi : nous le préférons à toutes impositions territoriales. Nous demandons avec instance la liberté du sel en supprimant les gabelles, l'arrondissement des paroisses, éprouvant¹ annuellement des difficultés à cause du voisinage d'un hameau d'une paroisse voisine enclavé dans la nôtre et trop éloigné de son chef-lieu.

Voilà, Mr, ce que le temps nous permet de vous représenter et ce que nous avons signé au Val-du-Roy, le 8 mars 1789.

¹ nous éprouvons